



Mémoire incident

ENTREPÔT MGC MAGENTA

LACHOQUE Stéphane | 22 MARS 2019

MGC

Historique de l'incident

Le 31 octobre 2018 le conteneur TCKU 217587/9 est remis vide au chargeur. 1800 colis de lait écrémé sont empotés dans le conteneur par le fournisseur.

Le 31 octobre 2018 le conteneur TCKU 217587/9 rentre chargé sur le terminal conteneur du port de Antwerp. Belgique.

Le 08 novembre 2018 le conteneur TCKU 217587/9 est chargé à bord du navire « MSC ALICANTE » appartenant à la compagnie maritime MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY SA , N° IMO 9480174, voyage MA845A, au port de Antwerp,Belgique.

Le 08 novembre 2018 à 21h06 GMT, le navire « MSC ALICANTE » quitte le port de Antwerp, Belgique à destination de Sydney, AUSTRALIA.

Le 17 décembre 2018, à 02h52 GMT, le navire « MSC ALICANTE » arrive au port de Sydney Botany Bay, AUSTRALIA.

Le 22 décembre 2018, le conteneur TCKU 217587/9 est chargé à bord du navire 3TILLY RUSS » affrété par la compagnie maritime MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY SA , N° IMO 9470894, voyage KI825A, au port de Sydney, AUSTRALIA.

Le 23 décembre 2018, à 09h21 GMT, le navire « TILLY RUSS » quitte le port Sydney, AUSTRALIA à destination de Nouméa, NOUVELLE CALEDONIE.

Le 26 décembre 2018, à 19h29 GMT soit le **27 décembre 2018 à 06h19 LT**, le navire « TILLY RUSS » arrive au port de Nouméa, NOUVELLE CALEDONIE.

Le conteneur 20' TCKU217587/9 est déchargé du navire et alloté sur la zone de stockage des conteneurs du port en attente de dédouanement.

Le conteneur 20' TCKU 217587/9 a voyagé sous connaissance MEDITERRANEAN SHIPPING COMPANY SA N° MEDULE364954.

Le 2 janvier 2019 le conteneur 20' TCKU217587/9 est mis à disposition pour être livré par la société STTR au dock de la société MGC MAGENTA, Nouméa , NOUVELLE CALEDONIE.

Le bon de livraison de la société STTR pour le conteneur 20' TCKU 217587/9 est sans réserve.

Le 3 janvier 2019, Madame Xuwen LIU, gestionnaire approvisionnement et logistique de la société MGC émet une lettre de réserve aux parties concernées suite à la réception et à l'ouverture du conteneur 20' TCKU 217587/9 mentionnant que la marchandise est écrasée et abîmée, présence mouche et odeur.

Le 3 janvier 2019 Madame XUWEN LIU gestionnaire approvisionnement et logistique de la société MGC convoque les parties pour une expertise le 04 janvier 2019 à 10h00 au dock de la société MGC MAGENTA, Nouméa, NOUVELLE CALEDONIE.

Le 04 janvier 2019 à 10h00 une expertise a eu lieu au dock de la société MGC MAGENTA, Nouméa, NOUVELLE CALEDONIE pour déterminer la nature du dommage.

Information sur le conteneur

Au moment de l'expertise le conteneur 20' TCKU 217587/9 est positionné sur l'aire de dépotage goudronnée de la société MGC

Le conteneur avait été ouvert le 03 janvier. Des photos ont été prises par la société MGC (voir annexe photos). Le dépotage a été arrêté en attente d'expertise suite au constat de dommages.

Information sur le conteneur 20' TCKU 217587/9 :

Conteneur : FCL/FCL TYPE 22G1

Masse brute maximale : 30.480 kg

Capacité : 33.2 m3

Le plomb qui scellait les portes arrière portait le numéro 498781 conforme à celui inscrit dans le connaissance.

Aucun dommage mécanique probant n'est visible sur la structure de ce module si ce n'est quelques traces de frottements sur les parois latérales droite et gauche.

Le toit du conteneur est en bon état et ne comporte pas de fuite

Les portes du conteneur sont en bon état, le système de fermeture et de verrouillage fonctionne normalement. Les joints des portes sont en bon état.

Dommmages constatés

A l'ouverture du conteneur des coulures de lait sont visibles au pas de porte.

Une très forte odeur de lait caillé et ranci est bien notable.

Les marchandises sont chargées sur toute la hauteur du conteneur (10 hauteurs).

Les marchandises sont des briques de lait écrémé.

21 600 briques de lait soit 1 800 colis de 12 briques de lait écrémé ont été empotés dans le conteneur. 1 700 colis ont été empotés en 10 palettes filmées de 10 hauteurs de colis.

Chaque palette contient 170 colis puisque chaque étage contient 17 colis de 12 briques de lait et qu'il y a 10 hauteurs.

Les 10 palettes contiennent 1 700 colis

Les 100 colis restant ont été gerbés sur les palettes constituant une onzième hauteur.

Les palettes ont été arrimées par travées de 2 piles soit 5 travées.

Les briques de lait de 1L sont conditionnées en packs de 12 briques dans des demi cartons, simple pli, simple ondulation. Ces demi cartons ont été arrimés en 10 hauteurs de 17 colis croisés dans des palettes recouvertes d'un film plastique thermo rétractable.

Les demi cartons ont été croisés mais aucune séparation intermédiaire type mezzanine n'a été mise en place.

Les cartons de briques de lait des rangs inférieurs sont mouillés et sont en coulage.

La marchandise en partie basse du conteneur s'est écrasée à cause d'un trop grand poids placé au-dessus (pression de charge).

Un grand nombre de cartons des plans inférieurs des palettes sont écrasés et en coulage sous l'effet de la pression de charge supérieure.

Les briques ont fui et le lait s'est répandu sur le plancher du conteneur.

Une odeur putride est ressentie. Cette odeur provient du lait en coulage qui s'est répandu sur le plancher du conteneur.

Photos



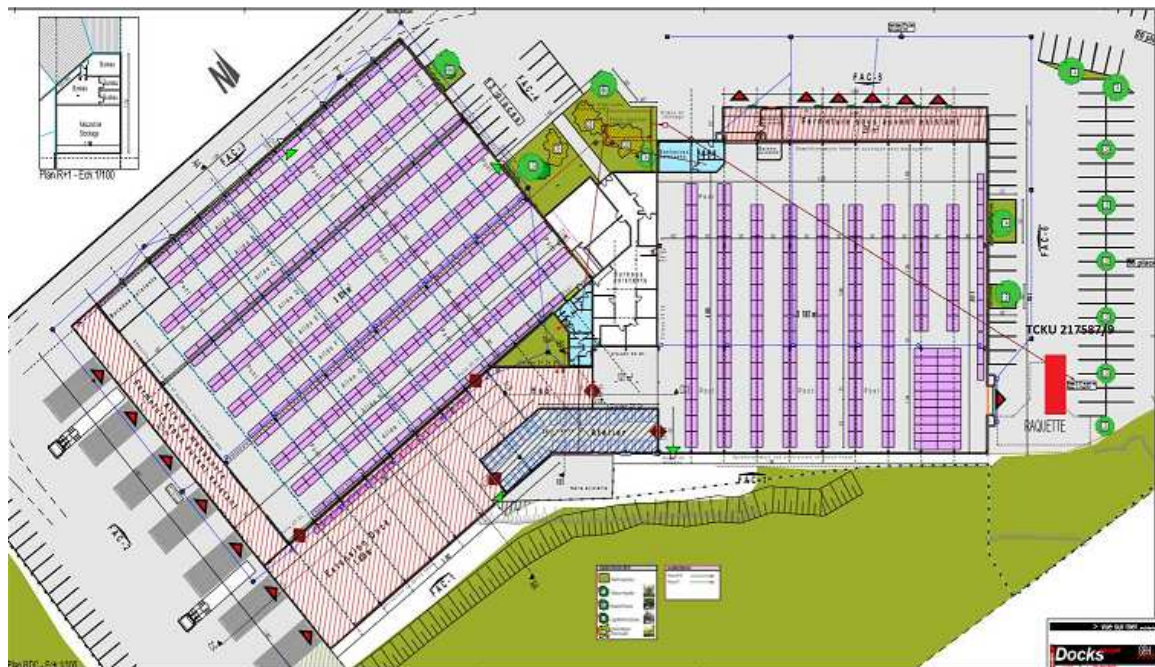
PHOTO OUVERTURE DU CONTENEUR

TCKU 217587-9





Plan positionnement conteneur



Action et moyens mis en place

- 1/ A chaque arrivée de conteneur, vérification complète des contours afin de déceler d'éventuelles coulures avant ouverture.
- 2/ Mise à disposition à côté du conteneur de poubelles de 50L (X3).
- 3/ Présence de boudins absorbeurs tous liquides modèle 2053. (X5 par poubelle)
- 4/ Présence de feuilles absorbantes modèle PQT100F (huiles, solvants) et modèle 2033 (eau) (X30 par poubelle)
- 5/ Mise en place de boudins obturateurs de canalisation (prévu si débordement très importants). (X5)
- 6/ 1 paire de gant de protection + 1 paire de lunette de protection.

Procédure en cas de débordement

- 1/ Information immédiate de la Direction MGC.
- 2/ Mise en place immédiate des boudins absorbeurs et feuilles absorbantes.
- 3/ Si débordement important ou dirigé vers évacuation ou arroyo = mise en place des boudins obturateurs. Appel service ICPE.
- 4/ Nettoyage de la zone. Appel entreprise adaptée pour évacuation déchets
- 4/ Information à la DIMENC via la feuille de rapport incident reprenant les circonstances et les causes, les effets sur les personnes et l'environnement et les mesures prises ainsi qu'un bordereau de suivi de déchets si enlèvement par une société chargées de traiter les déchets.

Dysfonctionnement protocole opératoire

Suite à cet évènement il s'avère que les procédures existantes avant l'incident paraissaient peu suffisantes (nous utilisions uniquement un absorbant granulé), sauf qu'aux moments des faits ce dernier n'était pas à proximité du conteneur 20' TCKU 217587/9. Les réflexes des personnes ayant ouverts le conteneur n'ont pas été optimum, nous avons subit du turn over ces derniers temps dans les équipes, nous remarquons que nous devons insister régulièrement et fortement sur le respect des procédures afin d'éviter une éventuelle pollution pouvant avoir de graves répercussions.

Cet incident nous a permis de nous recadrer sur les procédures d'ouverture de conteneur et a permis également l'achat de matériel adapté. Les consignes ont été rappelées et affichées.

Dispositif intervention

